





« Annexe II au compte rendu financier de l'action Bilan qualitatif de l'action »

Découvrir les métiers et se préparer à l'emploi

BILAN QUALITATIF Premier semestre 2022









BILAN QUALITATIF 2022 (1er semestre) Découvrir les métiers et se préparer à l'emploi

> Dates et lieux de réalisation de l'action :

L'action s'est déroulée sur le territoire des 5 Vallées (en particulier sur Poix de Picardie, Flixecourt, Doullens, Airaines, Conty, Picquigny, St Ouen et Oisemont) Elle a été réalisée du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

➤ Objectif de l'action :

Objectif général de l'action

- Mieux connaître l'entreprise et les métiers et faire émerger des choix professionnels éclairés et réalistes
- Préparer à la reprise d'activité en milieu ordinaire de travail ou à l'accès à une qualification professionnelle

Objectif d'accompagnement et localisation

Le porteur de projet s'engage à intégrer dans son action DECOUVRIR LES METIERS ET SE PREPARER A L'EMPLOI, en 2022 (fin juin) annuellement :

Nombre d'allocataire RSA prévus 2022 : 20

Nom du territoire : Le territoire des Cinq Vallées









Objectifs opérationnels

Le porteur de projet s'engage à mettre en œuvre, auprès des allocataires RSA qui seront intégrés à son action, l'ensemble des objectifs opérationnels qu'il a présenté au Département dans le cadre de sa réponse à l'appel à projet insertion 2020-2021.

Le porteur de projet s'engage, de surcroît,) établir des liaisons régulières avec le référent de parcours RSA en charge du suivi de l'allocataire RSA et de la coordination de son parcours, notamment dans les cas suivants :

- Toute absence ou tout manquement aux engagements d'insertion devra être signalé dans délai au référent de parcours RSA et au responsable territorial cohésion sociale et logement
- Partager avec le référent de parcours RSA, les éléments concourant pour la détermination de la suite du parcours de l'allocataire RSA.

Le porteur de projet s'engage également :

- A faire remonter mensuellement les données quantitatives relatives à la mise en œuvre de l'action à travers le tableau de suivi qui sera proposé par le Département lors du démarrage de l'action. Ce tableau devra être renseigné mensuellement et adressé par messagerie électronique à la Direction de la cohésion sociale et du logement ainsi qu'aux territoires d'action sociale concernés. Les adresses de messagerie seront communiquées par le Département au porteur de projet lors du lancement de l'action.
- A participer aux diverses réunions d'animation de l'action avec les territoires d'action sociale concernés ou les services de la direction de la cohésion sociales et du logement (comités de suivi et comités de pilotage (intermédiaire et final).
- A compléter et transmettre au Département (territoire concerné et direction de la cohésion sociale et du logement/pôle insertion) au moins UNE semaine avant la date des comités de pilotage intermédiaire et final de manière exhaustive le document « bilan de l'action financée » mentionné à l'article 2.2 figurant en annexe à la présente convention.









Le porteur de projet s'engage à ne pas dépasser le nombre d'allocataires RSA à intégrer, annuellement, dans son action et à refuser toute intégration en surnombre, étant précisé que tout éventuel dépassement du nombre d'allocataire RSA intégrés serait à sa charge exclusive.

> Effectifs des participants :

27 participants bénéficiaires RSA ont suivi l'action au premier semestre 2022.

- 14 renouvelés de 2021
- Et 13 qui ont adhéré en 2022

> Supports de communication :

Un diaporama et une fiche explicative ont été transmis aux référents et partenaires prescripteurs, ce qui leur permet d'avoir un support récapitulatif avec mes coordonnées en cas de besoin en informations complémentaires. Des réunions au département (visio) ont été réalisées régulièrement pour informer les référents. Un retour de prescription est envoyé après chaque entretien de diagnostic. Les émargements sont envoyés mensuellement, ce qui permet aux référents de suivre l'évolution du parcours du bénéficiaire. Des Copils ont été réalisés également pour suivre l'avancée de l'action.

Outils pédagogiques créés pour les bénéficiaires: Des tests métiers ont été réalisés avec les bénéficiaires, puis un livret d'accompagnement leur a été remis afin de travailler leur insertion sociale et professionnelle, notamment des outils pour travailler les softs et hards skills, la recherche de stage, le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche...

➤ Modalités d'accueil et d'accompagnement :

Après avoir reçu la fiche de prescription la personne est reçue en premier accueil au plus prés de son domicile et un entretien de diagnostic est effectué. Un contrat d'engagement est signé et un planning prévisionnel est envisagé avec le bénéficiaire.

Des entretiens hebdomadaires sont réalisés physiquement et/ou par téléphone, mail, SMS...

> Typologie du public accueilli :

Âge moyen des bénéficiaires

Tranche d'âge	2021	2022
Moins de 25 ans	1	0
26 à 45 ans	8	11
Plus de 46 ans	5	2
TOTAL	14	13









Nombre de prescriptions qui ne se sont pas présentées au 1^{er} rdv ou n'ont pas adhéré :

2022	
6	

Les partenaires :

Les prescriptions sont envoyées par les assistantes sociales, les référents d'action, la mission locale, le pôle emploi, ...

Les bénéficiaires RSA ont également effectué une période d'immersion comme évoqué dans les objectifs de la convention. Cette période bénéfique au bénéficiaire leur permet de découvrir un métier et de confirmer leur choix professionnel. Un contact a également été pris avec l'entreprise qui a accueilli le bénéficiaire RSA pour un bilan du stage.

Sur 27 bénéficiaires RSA sortis au 30 juin 2022 :

Immersions	2021	2022
Nombre de bénéficiaires ayant fait une immersion	9	7
Sont sortis avant pour emploi/formation	2	0
N'ont pas trouvé mais ont fait les démarches	1	1
Sortis avant la fin d'action pour problèmes divers (santé,	1	2
abandon)		
N'ont pas voulu	1	3

Un partenariat a donc été mis en place avec plusieurs structures d'accueil sur le territoire des 5 vallées de 2020 à 2022:

- *Netto Oisemont,
- *Collège de Beaucamps le Vieux,
- *un auto entrepreneur dans le bâtiment sur Liomer,
- *Commune de Liomer,
- *Ecole primaire de Flixecourt,
- *Netto Flesselles,
- *Garage feu vert à Amiens/Boves,
- *Ambulances Abraham à Neufchatel.
- *Fleuriste à Lamorlaye
- *Kandy Doullens
- *Kandy Airaines
- *Kandy Oisemont
- *Netto Oisemont
- *Agriculteur à Cavillon









- *Créche les 3 petits chatons à Amiens
- *Collège Rosa Parks Amiens
- *Ecole primaire Oisemont
- *Boulangerie Intermarché Oisemont
- *Epicerie Condé Folie
- *Maison de retraite Hornoy le Bourg
- *Mairie l'Etoile
- *Fleuriste Sénarpont
- *Pépiniériste Crété
- *Ecole privée Doullens
- *Mairie de Canaples
- *Kandy Doullens
- *Maison de retraite de Oisemont
- *Collège de Airaines
- *Société Serv Art Stone de Bernaville
- *Fleuriste Airaines
- *Bac 80 Flixecourt
- *Ecole primaire Flixecourt
- *Ecole primaire Picquigny
- *Ecole privée Conty
- *Société somme construction Amiens
- *Mairie Molliens Dreuil

D'autres partenaires ont été sollicités en fonction du projet du BRSA : Apfe Liomer, Citadelle de Doullens, Garage l'ilôt Amiens, Les Astelles Amiens, les centres de formations (demande d'infos...), les mairies...

> Les moyens :

Les moyens mis en place ont été respectés, les documents pédagogiques nécessaires au bon fonctionnement de l'action ont été remis à chaque bénéficiaire RSA lors des différents rendezvous. Le référent a en sa possession un ordinateur portable avec connexion internet qui lui permet de pouvoir travailler avec le participant sur son projet professionnel et de réaliser ainsi avec lui son CV, de consulter les offres de formation, d'emplois, de créer son espace pôle emploi, ... comme évoqué dans les objectifs de la convention. Les lunettes 3D ont été utilisés chez certains bénéficiaires pour découvrir les métiers d'une façon différente. Par contre, certains y sont réticents, dans ce cas, nous regardons des vidéos sur PC.

Les modalités d'évaluation :

Les personnes ont réalisé une ou plusieurs immersions pour valider leur projet professionnel et les évaluer. Un livret entreprise a été rempli par l'entreprise pour évaluer le bénéficiaire.









Des grilles d'évaluations ont aussi été faites et les entretiens hebdomadaires permettent d'évaluer l'avancée du parcours du bénéficiaire.

Un questionnaire de satisfaction est aussi complété par le bénéficiaire pour lui permettre d'évaluer l'action.

Un bilan final est aussi réalisé et transmis au bénéficiaire, à son référent et au département.

Les résultats :

A la date du 30/06/2022

Type de sorties	2021	2022
Contrat à durée déterminée	0	1
de plus de 6 mois		
Contrat à durée	1	0
indéterminée (auto		
entrepreneur)		
Intérim et/ou contrat	2	1
remplacement		
Contrat aidé	1	0
SIAE	4	0
Formation	1	1
Abandon	0	2
Sorties fin d'action,	4	8
démarches en cours		
Orientation autre action	1	0
département		
TOTAL	14	13

• Quantitatif:

Au 30 juin 2022, sur 27 bénéficiaires RSA sortis de l'action 12 sont sortis positivement.

- * 9 bénéficiaires entrés en 2021
- * et 3 de 2022

Sur les 12 personnes en cours de démarches :

* 3 bénéficiaires sont en cours de création de micro entreprise avec un suivi par la chambre du commerce, dont une qui a suivi une formation d'un mois (donc comptabilisée en sortie formation) (1 de 2021 et 2 de 2022)









- * Une bénéficiaire qui attend un retour pour inscription licence psychologie avec financement région, inscription le 23/06/2022 (personne de 2022)
- * Une bénéficiaire qui a été retenue pour une DVE début septembre, car congés juillet/août (personne de 2022)
- *Un bénéficiaire en attente de plusieurs retours emploi, a eu beaucoup d'entretiens physiques, téléphonique et visio (personne de 2022)

Qualitatif:

Dés réception de la prescription du référent, le rendez vous est pris rapidement avec le bénéficiaire RSA au plus prés de son domicile.

L'entretien de diagnostic est donc effectué dans un premier temps avec le bénéficiaire RSA afin d'évaluer ses attentes et d'organiser le planning prévisionnel de l'action découverte des métiers et se préparer à l'emploi pour répondre aux objectifs de celle ci. Lors de cet entretien le bénéficiaire RSA signe donc un contrat d'engagement avec le référent de l'action. Un planning prévisionnel lui est également remis pour que le bénéficiaire puisse s'organiser pour mener à bien l'action et ainsi répondre aux objectifs fixés sur la convention.

Dés la fin de l'entretien de diagnostic un retour de prescription est envoyé au département ainsi qu'au référent du bénéficiaire RSA afin de l'informer de la décision de celui ci et de la date de démarrage sur l'action.

Les rendez vous pris avec lé bénéficiaire RSA correspondent aux engagements de la convention, à savoir un rendez-vous hebdomadaire physique ou téléphonique, mais les rendez vous physiques ont été privilégiés dans un premier temps dans le respect des gestes barrières en ce moment de crise sanitaire.

Les bénéficiaires RSA ont également effectué une période d'immersion comme évoqué précédemment.

Le référent a respecté ses engagements dans le retour des documents administratifs mensuels :

- Feuilles d'émargement par bénéficiaire RSA
- Tableau de suivi mensuel

Il participe également aux réunions concernant son action.

Evolution du dispositif :

Le dispositif a bien évolué les prescriptions ont été régulières en 2021, ce qui a permis d'atteindre l'objectif. De plus la crise sanitaire a obligé à repenser différemment l'action en









s'adaptant et en regroupant l'action en un seul module, la découverte des métiers +se préparer à l'emploi sur l'année 2020. Depuis 2021 l'action a reprise sous la forme initiale, en 2 modules.

Les lunettes 3D ont pu être utilisées en 2021/2022.

Des mini groupes ont aussi été réalisés pour travailler le profil de compétences professionnelles pôle emploi des bénéficiaires, afin de leur expliquer comment procéder pour postuler à une offre d'emploi et mettre son CV en ligne.

Les outils pédagogiques ont aussi été revus et retravaillés au fur et à mesure de l'action, et des attentes des bénéficiaires RSA.

En 2022, un livret d'accompagnement sur les différents outils nécessaires pour travailler le projet professionnel des BRSA a été remis à chaque bénéficiaire en début d'action, qui leur permettra d'avoir un support même après l'action.

Plus-value pour les bénéficiaires :

Les bénéficiaires RSA reprennent confiance en eux, et sont désormais plus autonome dans leurs démarches même si certains ont encore besoin d'un accompagnement. Ils ont pris conscience qu'ils ont de réelles compétences professionnelles. Le stage d'immersion professionnelle est un réel atout pour la suite de leur parcours d'insertion et leur permet de prendre conscience de la réalité du monde professionnel.

> Impact sur les parcours :

L'action a permis aux bénéficiaires RSA d'avancer dans leur parcours personnel et professionnel et parfois de se remettre en question.

Points forts :

L'action est très bénéfique, plusieurs bénéficiaires RSA sont sortis pour emploi/formation... et/ou ont repris confiance en leurs capacités. Cette action permet également aux bénéficiaires d'avoir un suivi régulier, et d'être conseillé dans leur parcours d'insertion.

Points faibles :

Certains bénéficiaires abandonnent trop vite, ils ne sont pas prêts à la reprise d'un emploi et n'ont pas conscience de la réalité du monde professionnel. Ils ne veulent pas faire d'immersions professionnelles, et ont dû mal à reprendre des habitudes de vie et un rythme professionnel.

Pertinence et utilité de l'action :

L'action est très importante pour les bénéficiaires elle permet un accompagnement régulier, une aide qui leur permet de reprendre confiance en eux et les aider pour se réinsérer. Les









personnes peuvent reprendre doucement tout en étant guidé et conseillé. L'accompagnent hebdomadaire est très bien puisqu'il permet un contact régulier. Ce fonctionnement convient aux bénéficiaires.

Poursuite et évolution de l'action envisagée pour 2022 :

L'action est très importante pour les bénéficiaires elle leur permet d'être accompagnés, soutenus et motivés pour reprendre confiance en eux et les aider pour s'insérer. Les personnes peuvent reprendre doucement tout en étant guidées et conseillées. L'accompagnement hebdomadaire individuel est très bien puisqu'il permet un contact régulier. Ce fonctionnement convient aux bénéficiaires, ils ont besoin d'un coaching permanent et d'être soutenu dans leurs démarches.

Les entretiens individuels doivent perdurer et être privilégiés, le constat a été fait que le projet professionnel avançait mieux avec cette façon de travailler, les personnes se confient plus facilement sur leurs freins, et l'accompagnement s'en ressent. Il semble important de garder cette particularité sur cette action. La DVE pourrait être la suite logique à cette action pour les personnes qui ne se sentent pas encore prêtes à un travail de groupe.

Il faut bien sûr conserver les immersions professionnelles car elles permettent aux bénéficiaires de prendre conscience de la réalité du monde professionnel, et de les aider à s'insérer. Il faut néanmoins, les adapter en fonction de chacun, de leurs attentes, de leurs freins (mobilité, garde d'enfants, manque d'expérience, de formation, de santé...).

L'action coaching emploi qui va être mise en place au 2éme semestre est une très bonne chose, il correspond parfaitement à la demande des bénéficiaires, avec des suivis réguliers et en individuels sur une durée de 6 mois. Le mot « coaching » est très bien utilisé, car les bénéficiaires ont besoin de se sentir accompagnés de façon régulière. C'est ce qui avait déjà était mis en place lors de l'action découverte des métiers. J'ai pu me rendre compte que pour les personnes qui avaient réellement envie de retrouver un emploi et/ou formation, ce fonctionnement était bénéfique à leur réinsertion. Ils apprécient d'avoir le même référent du début à la fin, ce qui permet une meilleure relation de confiance.

Difficultés rencontrées :

L'action est sur un territoire très étendu ce qui rend parfois difficile la gestion de celle-ci. En effet lorsqu'un bénéficiaire RSA annule son rdv ou ne se présente pas il est très difficile de pouvoir lui redonner un rdv physique rapidement, mais le référent a fait de son mieux pour accompagner et suivre le bénéficiaire dans son parcours professionnel.









De plus, les bénéficiaires RSA ont de plus en plus de difficultés à comprendre l'importance d'être accompagné et suivi dans leur parcours d'insertion. Beaucoup se sente obligés de suivre l'action, et n'ont pas envie de s'investir, ni d'effectuer une immersion professionnelle. Ils n'en voient pas l'intérêt. Il y a donc beacoup de personnes qui abandonnent , ou qui ne se présentent pas au premier rendez vous, ce qui est dommage, car cette action a une réelle importance sur le territoire.